



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Lois

Question écrite n° 68288

Texte de la question

M. Christian Estrosi interroge M. le secrétaire d'État, auprès du Premier ministre, chargé des relations avec le Parlement, sur les propositions formulées par la mission d'information sur la simplification législative et notamment concernant l'élaboration de la norme au cours de la procédure législative. Il lui demande ainsi s'il entend rendre publique la partie de l'avis du Conseil d'État relative aux études d'impact assortissant les projets de loi ainsi que les projets d'ordonnance, et la joindre à ces études.

Texte de la réponse

Lors de ses vœux aux bureaux des assemblées parlementaires et aux corps constitués pour 2015, le Président de la République a déclaré que l'expertise juridique du Conseil d'État sur les projets de loi serait prochainement rendue publique. Le Gouvernement étudie actuellement les modalités de mise en oeuvre de cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68288

Rubrique : Parlement

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Relations avec le Parlement

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 novembre 2014](#), page 9233

Réponse publiée au JO le : [3 mars 2015](#), page 1542